

la lutte contre les logements vides à Bruxelles

Bruno Nys

Directeur-Chef du service Habitat Bruxelles Développement Urbain

Bilbao - 23/10/2014

problématique des logements vides en milieu urbain

- ☐ dégradation du bâti
- dégradation des quartiers, perte en vitalité (chalandise, contrôle social, squats)
- □ moins-values immobilières et fiscales (pour les Communes et pour la Région)
- ☐ tensions sur le marché du logement si forte demande



causes macro

- □ baisse de la demande en logements
- ☐ difficulté d'accéder au crédit
- désintérêt pour le marché immobilier au profit du marché mobilier
- ☐ effondrement du marché immobilier



causes micro

- □ spéculation foncière
- ☐ insécurité juridique liée à des transformations urbaines
- ☐ dégradation de quartier
- □ situation particulière du propriétaire (personnes âgées, successions, résidences secondaires, projets en cours)



contexte institutionnel: 1 pays, 3 régions





contexte institutionnel

1 Région (Bruxelles-Capitale)

19 Communes

161 km²

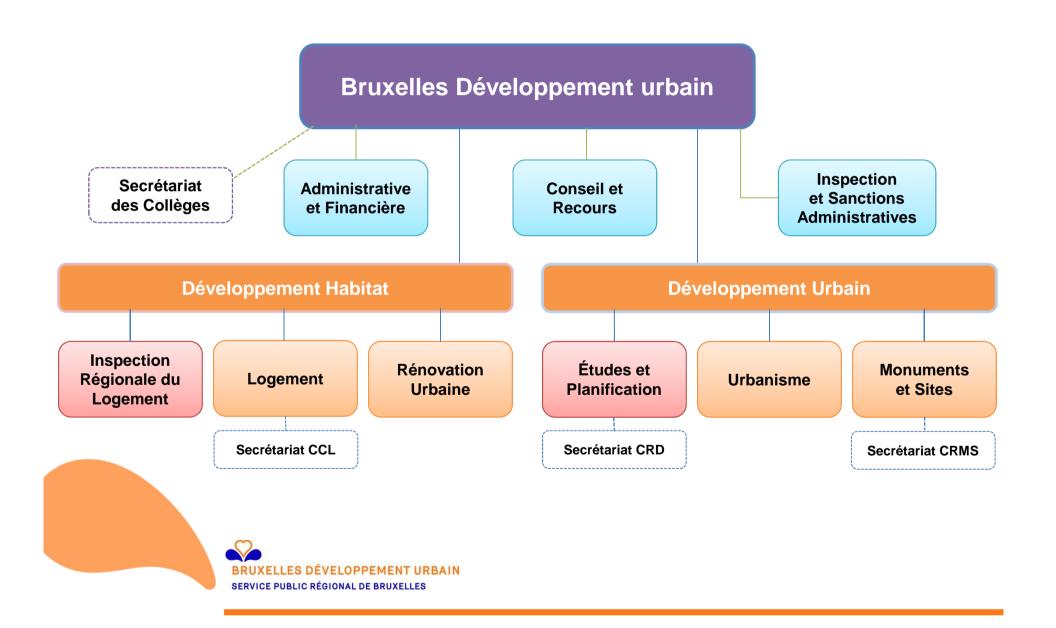
1.165.000 hbts

732 € app 2 ch.





Structure administrative



1975 - 2000 : rénover

contexte

- exode urbain
 - « tiertiarisation » de la ville
 - périurbanisation des classes moyennes
- quartiers dégradés, immeubles abandonnés

1975 - 2000 : rénover

politique

- □ subventions aux Communes pour la rénovation d'îlots et d'immeubles isolés (1977)
- □ primes aux particuliers pour la rénovation de logements (1988 -)
- □ subvention aux Communes pour l'acquisition d'immeubles abandonnés et insalubres (1990 -)
- □ subventions aux Communes pour la Rénovation de quartier (1993 -)



contexte

- pénurie de logements abordables
- □ boom démographique



politique

☐ Création des Agences Immobilières Sociales (1998 -)

22 AIS, 3.800 logements volonté de développer et de diversifier (par ex AIS-Etudiants)

☐ Droit de gestion publique (2003 -)

encore peu utilisé modalités assouplies en 2010



- ☐ les logements vides au-dessus des commerces
 Délégation au Développement de la Ville (Bruxelles-Ville, 2001-)
 - Repérage de 700 immeubles avec étages vides au-dessus de commerces
 - Sensibilisation des propriétaires, études de faisabilité
 - Partenariat avec des Agences Immobilières Sociales (52 log type social)
 - Bruxelles-Ville : remise sur le marché de 788 logements
 - ☐ Primes communales à la (re)création d'accès séparés
 - Bruxelles-ville, (2010-2013) 70%, max 15.000 €
 - Etterbeek, 90%, max 5.000 €
 - Saint-Gilles, 85% (100% travaux de vitrine), max 25 000 €



- □ sanctions administratives pour les logements inoccupés (Code du Logement, 2009)
 - Infraction si logement inoccupé > 12 mois
 - Enquête d'initiative ou sur plainte (communes ou associations agréées)
 - < 5m² et/ou <100 kw/h, pas de domiciliation, improductivité fiscale, service incendie, visites</p>
 - Si présomption suffisante, mise en demeure
 - Délais de 3 mois (extensible)
 - Amende : 500€ x mc de façade x niveaux x années
 - Recours et recouvrement forcé via vente publique

- ☐ Cellule régionale « Logements inoccupés » (05/2012 -)
 - 1 coordinateur, 3 enquêteurs, 3 administratifs
 - 3.080 enquêtes (en 2 ans)
 - 568 mises en demeure
 - 221 abandons de poursuite
 - 347 infractions confirmées
 - 64 amendes infligées (dont recours pendants)
 - en moyenne entre 8.000 et 10.000€ par dossier
 - 5% dans Fonds de gestion publique, 85% à la Commune (si taxes révisées)



☐ Cellule régionale « Logements inoccupés » (05/2012 -)



- ☐ Etudes « Logements vides au-dessus des commerces »
 - Causes
 - Cohabitation difficile résidents/commerces
 - o Rentabilité élevée des loyers commerciaux
 - o Bail commercial unique
 - o Absence d'accès séparé
 - o Stockage
 - Estimation :
 - o de 3.400 à 5.200 logements
 - o entre 200.000 et 300.000m²



- étude « Logements vides au-dessus des commerces »
 - fiches-outils
 - 1. Accès séparé vers les étages
 - 2. Accès commun/ servitude de passage
 - 3. Révision du bail commercial
 - 4. Primes régionales et communales
 - 5. Faisabilité financière
 - 6. Organismes de gestion et de conseil
 - action Bruxelles-Ville et expérience-pilote CQ
 - o CQ Maison-Rouge: 15 immeubles, 7 opérations, 16 logements



problématiques connexes

reconversion de bureaux en logements moyens ou sociaux

- ☐ étude 2010, Appel à projet 2011
- □ 8 projets, 420 logements, 75.000 m² (en cours)
- aide régionale : 60€/m² + 40€/m² si vendu < 2.500 €/m² ou AIS</p>
- ☐ évaluation pour relancer nouvel appel à projets (plus social)

problématiques connexes

Vacance immobilière dans le logement social

- □ 3.120 logements sociaux vides sur 39.255 logements, soit 8%,
 - o 2.249 logements en cours de rénovation
 - o 871 logements en attente, soit 2,2%
- □ vétusté du parc, cités jardins, longueur et lourdeur des procédures
- □ Priorité à la rénovation (300 M€ 2014-2017)
- ☐ Contrats d'occupation précaire



problématiques connexes

lever les obstacles à une bonne exploitation du bâti

- obstacles urbanistiques
 - o à l'adaptation du bâti (patrimoine),
 - o à la densification (Nimby),
 - o à la cohabitation (normes règlementaires),
 - o à l'adaptation (procédures administratives)
- obstacles juridiques à la cohabitation (réduction des prestations sociales)
- ☐ introduction du concept de « reconvertibilité » des projets



www.logement.irisnet.be

www.sprb.irisnet.be/developpement-urbain

